

*Echange de lettres entre Bâle, Berne et Zurich à propos des réfugiés (7-9 septembre 1698) — extraits*

*Bâle à Zurich, 7 septembre 1698*

Nous ne pouvons pas recevoir de nouveaux réfugiés ; le blé renchérit tellement que c'est à peine si nous pouvons nourrir nos propres gens et les réfugiés que nous avons déjà ; il n'y a pas moyen d'obtenir du blé de France ou d'ailleurs. En outre, le commerce ne va pas.

*Berne à Bâle, 8 septembre 1698*

Nous vous invitons, comme il convient à de bons confédérés, à vous charger incontinent [immédiatement] du contingent qui vous revient, et à suivre en ceci le louable exemple donné par le Vorort [directoire fédéral censé expédier les affaires courantes en l'absence de la diète fédérale] de Zurich ; dans le cas contraire, nous tenons à nous laver les mains devant Dieu et tous les honnêtes gens, de la désolation qui pourra en résulter ; mais ce nous serait un grand sujet de peine, si, après tout ce qu'on a déjà fait, et avec les perspectives d'un prochain soulagement, il semblait survenir un relâchement dans l'exercice d'une bienfaisante compassion.

*Bâle à Berne, 9 septembre 1698*

Vu le manque de blé, nous en restons à notre première décision. Nos propres gens sont déjà obligés de se nourrir de pain d'avoine. Si nous usions de compassion, la France en tirerait occasion de châtier ceux d'entre les réfugiés qui, dans la dernière guerre, ont porté sous les drapeaux de Savoie les armes contre le roi de France, leur souverain naturel, et nous retiendraient les récoltes qui nous viennent du Sundgau [région voisine de Bâle], par quoi nos propres gens tomberaient dans la dernière des misères, et nos pasteurs et professeurs seraient frustrés du salaire que ces récoltes leur assurent en partie. Nous vous prions donc qu'il soit trouvé un autre expédient, et sommes tout disposés à apporter notre offrande en beaux deniers comptants.

Éditées et traduites de l'allemand dans : Johann-Kaspar MÖRIKOFER, *Histoire des réfugiés de la Réforme en Suisse*, traduit de l'Allemand et illustré par G. Roux, Paris, Neuchâtel et Genève, Sandoz et Fischbacher, 1878, p. 309-310.